

Module 3 : Membre du personnel du maintien de la paix

Cours

3.11



Sécurité routière



Pertinence

- Règles et règlements relatifs à l'utilisation des véhicules fournis par les Nations Unies
- Créer un environnement sûr pour tous



Acquis

Les participants apprendront à :

- Expliquer ce qui est requis pour conduire un véhicule des Nations Unies
- Citer les quatre règles de base des Nations Unies relatives à la sécurité routière
- Décrire la conduite préventive
- Expliquer les attentes des Nations Unies relatives à l'utilisation et au contrôle des véhicules, notamment la gestion et la déclaration des accidents et des incidents



Vue d'ensemble du cours

1. Importance de la sécurité routière
2. Les principales causes d'accident
3. Les trois objectifs de la sécurité routière
4. L'utilisation des véhicules des Nations Unies
5. Les quatre règles de base des Nations Unies pour la sécurité du conducteur
6. Techniques de conduite préventive
7. Les accidents et incidents de véhicule
8. Les mesures administratives et disciplinaires



1. Pourquoi la sécurité routière est-elle importante ?

Les accidents entraînent :

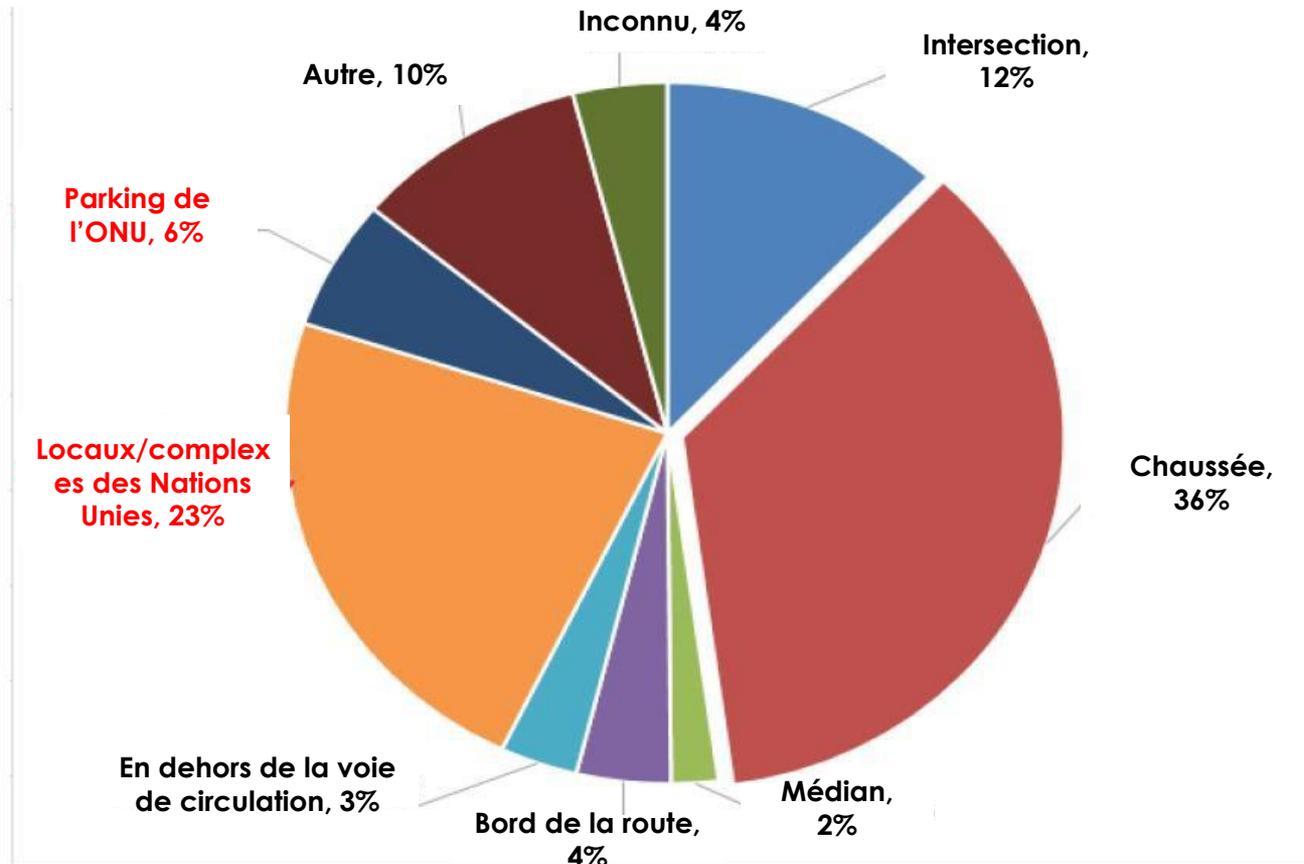
- Des décès et des blessures
- Pertes financières
- Capacité opérationnelle réduite
- Image publique négative





2. Les principales causes d'accident

Lieux d'accidents de véhicules 2013-14



Source : Section des Transports de Surface, DFS



3. Les trois objectifs de la sécurité routière

1. Éviter les accidents de la route dans la mesure du possible
2. Minimiser les blessures et les dommages lorsqu'un accident se produit
3. Assimilation des leçons tirées de la mission et des accidents de la route





4. Utilisation des véhicules des Nations Unies

- Un permis de conduire des Nations Unies en cours de validité
- Pour remplir les FONCTIONS OFFICIELLES uniquement
- Transporter uniquement les personnes autorisées



5. Les quatre règles de base des Nations Unies pour la sécurité du conducteur

1. Le port des ceintures de sécurité est obligatoire.
2. La conduite sous l'emprise de l'alcool ou de drogues est strictement interdit.
3. Il est interdit aux conducteurs d'utiliser leur téléphone portable.
4. Les limitations de vitesse indiquées par les autorités locales et les Nations Unies doivent être respectées à tout moment.





6. La conduite préventive

- Pratiques de conduite d'un véhicule pour éviter des collisions et des accidents quelles que soient les conditions ou les actions des autres conducteurs
- Basée sur une observation efficace, une bonne anticipation et le contrôle du véhicule



7. Les accidents et incidents de véhicule

- **Accident** : un événement de la circulation causé de manière involontaire - l'événement doit être directement lié à la conduite d'un véhicule par un conducteur
- **Incident** : un événement rapportable qui implique des dommages sur un véhicule motorisé et qui N'est PAS directement lié à la conduite d'un véhicule par un conducteur



8. Les mesures administratives et disciplinaires

Classe	Violations/Événements
1	Non-respect des consignes des Nations Unies régissant l'utilisation et la sécurité des véhicules des Nations Unies telles que décrites dans le Manuel ; non-respect des autres règles et réglementations locales relatives à la circulation ; conduite imprudente ; défaut du port de la ceinture de sécurité ;
2	Accident de la route mineur pour lequel le conducteur des Nations Unies est en partie ou entièrement responsable et n'entraîne pas de blessures ou de dommages importants aux biens ; défaut de compétence ou du sens des responsabilités avéré ; transport de passagers ou d'objets non autorisés ; dépassement de la limite de vitesse autorisée de plus de 20 km/h
3	Accident de la route majeur pour lequel le conducteur des Nations Unies est en partie ou totalement responsable et entraînant des blessures/le décès ou des dommages aux biens importants ; conduite sans permis ; non-déclaration d'un accident ou déclaration frauduleuse d'un accident ; excès de vitesse répété plus de trois fois



Résumé des messages clés

- Ce qui est requis pour conduire un véhicule des Nations Unies
- Les quatre règles de base des Nations Unies pour la sécurité routière
- La conduite préventive
- Expliquer les attentes des Nations Unies relatives à l'utilisation et au contrôle des véhicules fournis par les Nations Unies, notamment la gestion et la déclaration des accidents et des incidents



Questions



Activité pédagogique

Évaluation